

Jean-Michel Pagé Maire





RAPPORT DU PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS

*37- Indre-et-Loire*Commune de Sainte-Catherine-de-Fierbois



Assurée par la commune de Sainte Catherine de Fierbois
Maître d'Ouvrage
Avec l'appui des services de l'Etat
(DRAC Centre-Val de Loire / Unité départementale de l'architecture et du patrimoine d'Indre-et-Loire)

SOMMAIRE

	Préambule	p3
1.	ETAT DES LIEUX	
	Analyse historique et urbaine	р6
	1.a Les premiers repères archéologiques, historiques et cartographiques	р7
	1.b Le développement urbain du centre-bourg	p13
	Analyse paysagère	p16
	1.c Le relief	p17
	1.d Les perspectives sur les bâtiments emblématiques	p18
	1.e L'environnement paysager	p19
	1.f L'hydrographie	p24
	Analyse architecturale	p26
	1.g Le centre-bourg	p27
	1.h Les bâtiments anciens en entrée de village	p29
	1.i Quelques bâtiments emblématiques	p30
	1.j Les bâtiments en ruptures avec le tissu ancien	p31
	1.k Le tissu diffus	p32
	1.l Un tissu bâti en 3 entités distinctes	p34
2.	LES MONUMENTS HISTORIQUES	p35
	2.a Les monuments historiques	p36
	2.b L'Église paroissiale Sainte-Catherine	p37
	2.c L'Ancienne Aumônerie	p39
	2.d La Maison du Dauphin	p41
	2.e Les périmètres actuels de protection (rayon de 500 mètres)	p43
3.	ENJEUX ET JUSTIFICATIONS	p44
	3.a Les enjeux de ce PDA	p45
	3.b Le découpage d'un ensemble cohérent	p46
	3.c Zoom sur l'entrée ouest, rue Boucicault	p47
	3.d Zoom sur la rue du Stade	p48
	3.e Zoom sur la rue des Saules	p49
	3.f Zoom sur la rue du Lavoir	p50
	3.g Zoom sur l'allée du Comacre	p51
	3.h Zoom sur la rue de Bossée	p53
	3.i Zoom sur la rue de la Godefroy	p54
4.	LE PÉRIMÈTRE DES ABORDS (PDA)	p55
	4.a Proposition de périmètre	p56
	4.b Périmètre délimité des abords	p57



Préambule

La loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine a pour ambition de favoriser la conservation, la restauration et la transmission du patrimoine, tout en valorisant les territoires. La loi protège également les abords des monuments historiques sont de deux types :

- des périmètres « délimités » précisément autour des monuments historiques créés par l'État en collaboration avec les communes et les habitants,
- par défaut, des périmètres automatiques de 500 mètres comme le prévoyait le droit antérieur.

Progressivement, les périmètres automatiques de 500 mètres autour des monuments historiques sont transformés par des périmètres délimités des abords, plus adaptés à la réalité et aux enjeux de terrain.

Le périmètre délimité des abords protège des immeubles ou ensembles d'immeubles, bâtis ou non bâtis, qui forment avec un monument historique un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à sa protection, sa conservation ou sa mise en valeur. Le tracé du périmètre délimité des abords se justifie au regard de cette définition. La proposition de périmètre délimité des abords tient compte du contexte architectural, patrimonial, urbain ou paysager sans notion de covisibilité. Ainsi, dans ces périmètres, l'architecte des bâtiments de France émet un accord sur les dossiers, pour les travaux susceptibles de modifier l'aspect extérieur d'un immeuble, bâti ou non bâti (L. 631-32 du Code du Patrimoine).

Un périmètre délimité des abords peut être commun à plusieurs monuments historiques (articles L621-30 du code du patrimoine).

La protection au titre des abords a le caractère de servitude d'utilité publique affectant l'utilisation des sols dans un but de protection, conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel.

Une fois créé, le périmètre délimité des abords sera annexé au document d'urbanisme en tant que servitude d'utilité publique (servitude AC1).

A l'occasion de la révision de son plan local d'urbanisme, la commune de Sainte Catherine de Fierbois a engagé par délibération le 02/10/2023, une étude de création d'un périmètre délimité des abords (PDA) afin d'établir un véritable projet de territoire et un ensemble cohérent autour de ses monuments, et d'assurer leur conservation ou leur mise en valeur.

Préambule

L'élaboration du périmètre délimité des abords est une démarche partenariale entre l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme, soucieuse de protéger et de mettre en valeur son patrimoine architectural, urbain et paysager, et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), par le biais de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) d'Indre-et-Loire.

L'autorité compétente en matière de document d'urbanisme et l'architecte des bâtiments de France doivent être consultés pour accord avant et après l'enquête publique. L'enquête publique unique diligentée par l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme, porte sur les deux projets (PLU et PDA), avec la consultation du propriétaire ou de l'affectataire domanial du monument historique effectuée par le commissaire enquêteur.

L'objectif de la création de PDA, en remplacement des rayons de protection de 500 m autour des monuments, est d'adapter les périmètres aux espaces bâtis ou non bâtis à fort enjeu patrimonial qui environnent les monuments historiques et, à contrario, d'exclure les zones où l'intérêt patrimonial ou paysager est faible, comme certains lotissements pavillonnaires. Et ainsi de clarifier la situation vis-à-vis des habitants :

- Identifier le champ de visibilité des monuments historiques en associant les critères du PDA. Il ne s'agit plus seulement de notion de covisibilité mais aussi de cohérence paysagère et urbaine qui sert d'écrin.
- Identifier la qualité patrimoniale (architecture, urbanisme, paysage) des abords des monuments historiques.
- Identifier les enjeux résultant de cette double analyse.

La délimitation des PDA se fondera sur un diagnostic du patrimoine bâti et des paysages bâtis ou non bâtis (avec repérage des éléments) réalisé dans l'étude préalable. A cette fin, l'aire d'étude portera, à minima, sur les périmètres des 500 mètres et sera étendue aux éléments et ensembles extérieurs à ce périmètre participant de l'intérêt historique, culturel, paysager ou des perspectives monumentales.

Cette démarche s'est déroulée en plusieurs étapes :

- Le lancement de la révision du PLU
- La délibération de création d'un PDA en parallèle
- Le travail de terrain pour établir un diagnostic architectural, urbain et paysager
- La visite sur site avec les équipes de l'UDAP
- La production d'un rapport présentant un diagnostic architectural, patrimonial, urbain et paysager, les enjeux du futur PDA et la définition d'un projet de périmètre
- La validation du rapport d'élaboration du PDA et du PDA définitif



1. ETAT DES LIEUX

Analyse historique et urbaine

Plusieurs occupations avérées notamment au paléolithique, à l'époque gallo-romaine et au Moyen-âge, ont été repérées sur la commune lors de fouilles archéologiques menées pendant la construction de la LGV (diagnostic archéologique en 2012-2013).

A la période médiévale les sources archéologiques attestent d'une occupation aux abords de l'église Sainte-Catherine. Des vestiges médiévaux sont encore visibles : l'hospice (dit l'ancienne Aumônerie) construit en 1415, l'église ainsi que des maisons à pans de bois et des maisons en pierre dont la Maison du dauphin construite en 1478.

L'église actuelle est dédiée au culte de Sainte Catherine d'Alexandrie (associé à celui de Jeanne d'Arc) et le culte de cette sainte florissant au XIIIe et XIVe siècle fut le sujet d'un important pèlerinage sur la commune. Elle se situe également sur la route de Saint Jacques de Compostelle.

Sainte-Catherine-de-Fierbois fut érigée en paroisse en 1704.

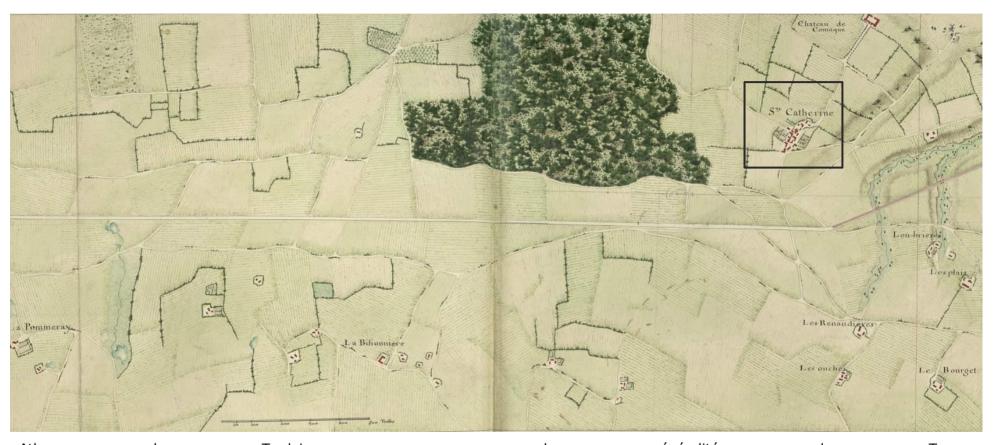
Aujourd'hui, le patrimoine bâti de la commune fait figure de témoin de ce passé. L'église construite en 1431 est classée au titre des monuments historiques depuis 1862. L'ancienne aumônerie, où se trouve l'actuelle mairie est inscrite au titre des monuments historiques depuis 1937. La "Maison du Dauphin" est quant à elle inscrite au titre des monuments historiques en 1927 et son puits en 1928.

Source : C. BEN KADDOUR, G. MARIE, F. SARRESTE et alii, Établissements ruraux de la fin de la Tène, de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, édifice cultuel (fin VIIe -IXe siècle) et nécropole (VIIe -XIIe /XIIIe siècles), Pré de la Fosse/Les Clavaux Sainte-Catherine-de-Fierbois (37), site 37.212.011 AH, rapport final d'opération archéologique (fouille préventive), DRAC/SRA Centre-Val de Loire, Orléans, 2015, 3 vol., à paraître.

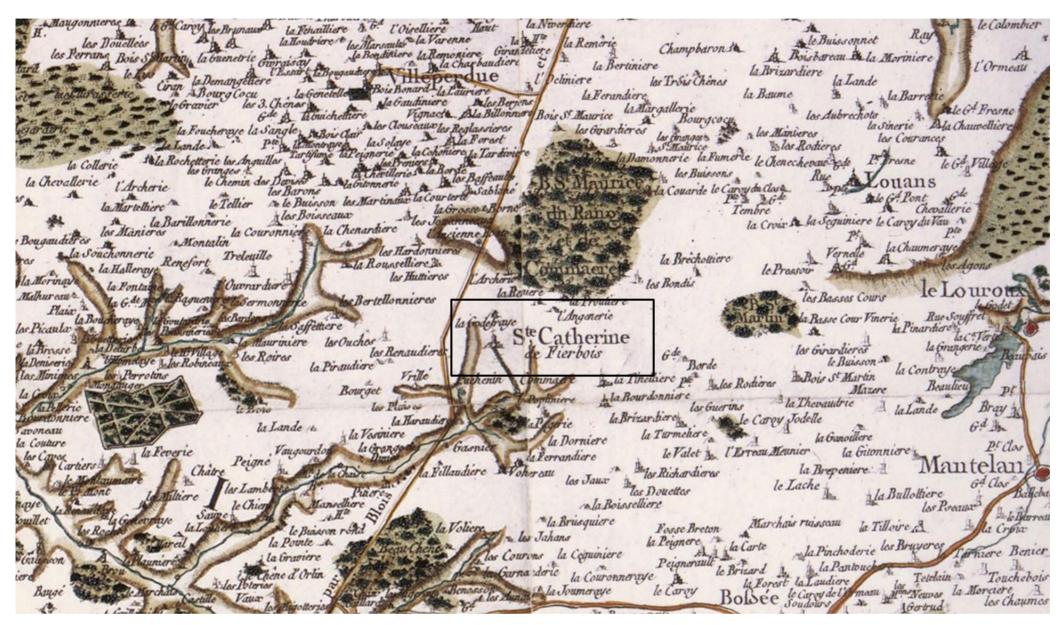
C. BEN KADDOUR Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA 19.1 | 2015 Varia Un édifice religieux sur poteaux plantés du haut Moyen Âge à Sainte-Catherine-de-Fierbois (Indre-et-Loire)

Plusieurs cartes établies au XVIIIe et XIXe siècles permettent de reconstituer l'évolution bâtie de la commune. Nous disposons notamment de :

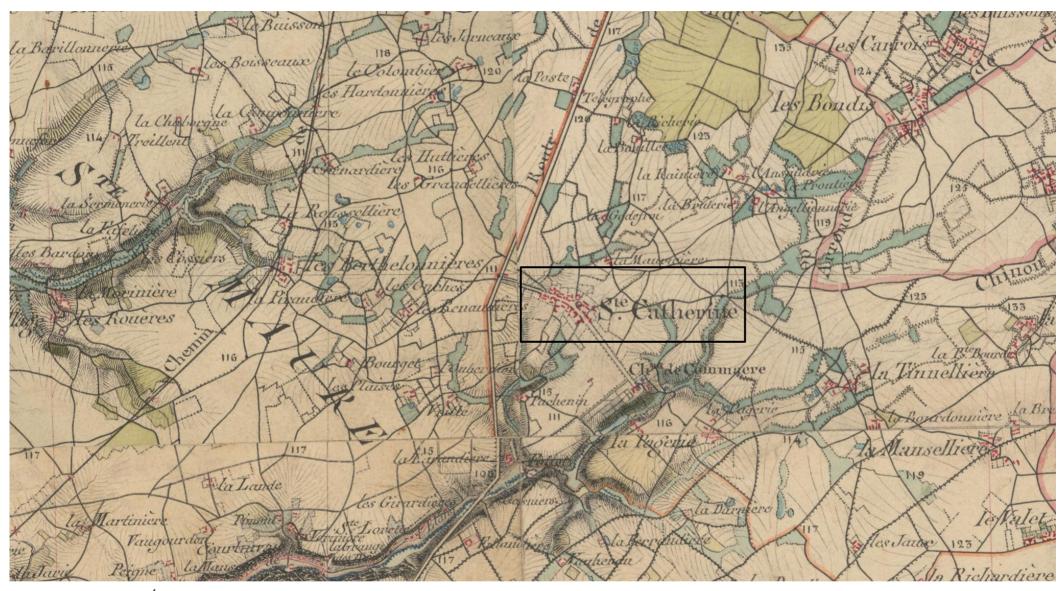
- l'Atlas de Trudaine, 1745-1780
- la carte de Cassini issue de l'exemplaire dit de « Marie-Antoinette » du XVIIIe siècle,
- la carte d'État-Major 1820-1866,
- le Cadastre Napoléonien de 1832.



généralité Atlas de Trudaine la de Tours. pour "Grande route d'Espagne par Tours passant par Mont-Bason, Sorigne et Sainte-Maure, de Tours au Port-de-Piles. Cette route est la continuation de la route précédente de Paris à Tours par Vendôme Château-Regnault. cartes". Portion de route proche "La-Pommeray" jusqu'aux ponts sur les rivières, proche "Lou-Brières".



Extrait de la carte de Cassini en couleur (feuilles gravées et aquarellées), issue de l'exemplaire dit de « Marie-Antoinette » du XVIIIe siècle.



Extrait de la carte d'État-Major (1820-1866)

Carte française en couleurs du XIXè siècle en couleurs superposable aux cartes et données modernes.

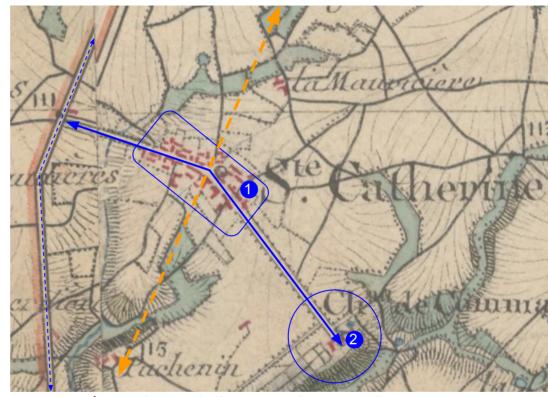


1.b Le développement urbain du centre-bourg

Sainte-Catherine-de-Fierbois s'organise selon un plan linéaire. Le village peut être qualifié de village-rue. L'axe de la rue est est-ouest avec l'église dans la perspective de la rue. Elle rejoint le domaine de Comacre par une allée plantée.

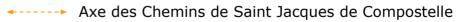
La commune se trouve sur les Chemins de Saint Jacques de Compostelle et à côté de la l'axe Tours-Châtellerault, l'ancien axe appelé "La Grande Route d'Espagne".

La commune, est un lieu de pèlerinage depuis le XIVème siècle (date des premiers miracles référencés).



Source : Géoportail Carte de l'Etat-Major (1820-1866)





Rue principale

- 1 Tissu bâti du village
- Château de Comacre

1.b Le développement urbain du centre-bourg

Ancienne Aumônerie

Eglise paroissiale Sainte Catherine

Le cadastre napoléonien établi en 1832 présente le relevé précis de l'ensemble du tissu bâti existant à cette date dans le centre-bourg de Sainte-Catherine-de-Fierbois.

On retrouve l'église Sainte-Catherine ainsi que l'ancienne Aumônerie, aujourd'hui la mairie, bien repérés sur la carte. On distingue également l'organisation urbaine de la rue reconnaissable encore à ce jour.

A noter, le plan montre aussi de nombreuses petites mares présentes dans les jardins ainsi qu'un ruisseau à l'arrière de l'église avec un pont qui permettait de le traverser (zoom ci-dessous). Ce ruisseau n'est plus visible de nos jours.

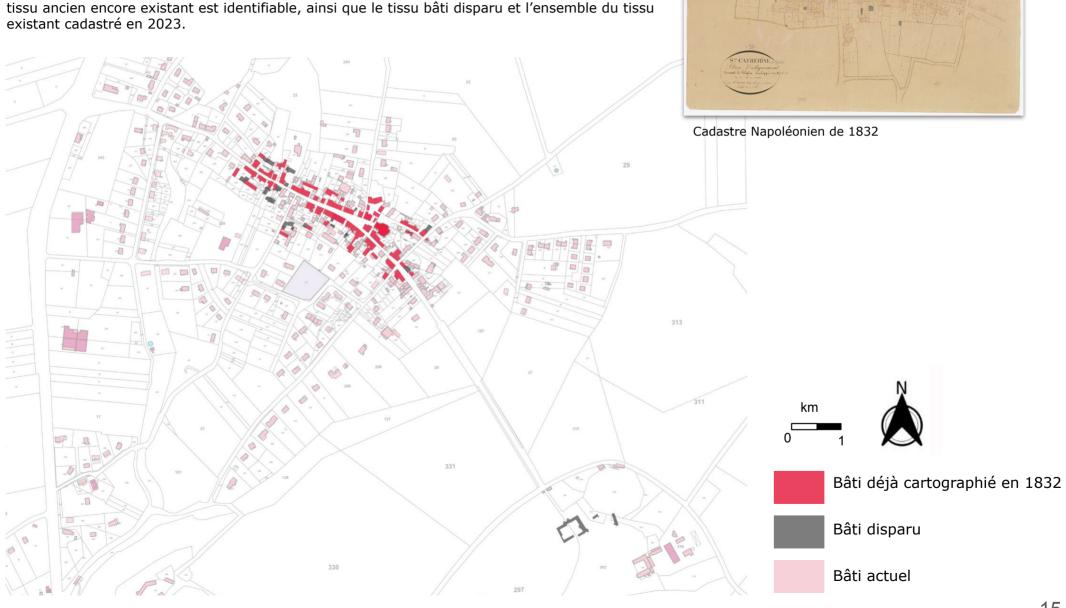




Cadastre Napoléonien de 1832, disponible sur le site des archives d'Indre et Loire https://archives.touraine.fr/ark:/37621/zjbw7v9pd3gn/70dfe4fa-0e3e-4dbb-a6eb-433d96e2ca02

1.b Le développement urbain du centre-bourg

Afin de définir le tissu bâti ancien, le plan de 1832 a été étudié en le superposant au plan cadastral actuel (daté de 2023). Même si des décalages existent entre les deux cadastres, le tissu ancien encore existant est identifiable, ainsi que le tissu bâti disparu et l'ensemble du tissu





1. ETAT DES LIEUX

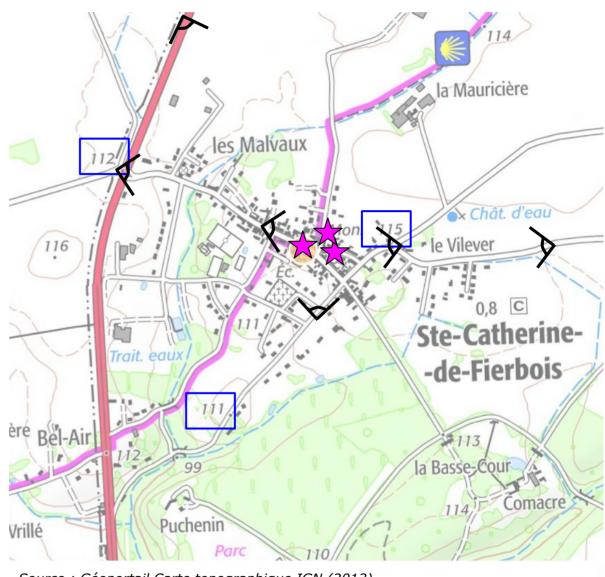
Analyse paysagère

1.c Le relief

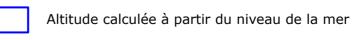
Le territoire communal est marqué par un faible relief ce qui a un impact sur le paysage de la commune.

En effet le bourg de Sainte-Catherine-de-Fierbois s'implante sur un plateau dont l'altitude évolue entre 112 m d'altitude à l'ouest du bourg et 115 m d'altitude au nord-est du bourg.

Dans ce contexte, le clocher de l'église est le repère remarquable qui se détache à l'arrière de masses boisées y compris à une échelle lointaine. Plus on se rapproche du bourg, plus la silhouette urbaine se dévoile.



Source : Géoportail Carte topographique IGN (2013)





Cône de vue



Monument Historique

1.d Les perspectives sur les bâtiments emblématiques

La commune dispose de deux constructions surplombant le tissu bâti et repérables au delà des limites communales :

- le clocher de l'église visible à près de 5 kilomètres,
- la Villa Alecya.

Cela participe à l'identité du village. Il s'agit de marqueurs forts dans le paysage.





Vues du clocher depuis la rue du Lavoir et la rue Max de Lussac





Vues du clocher d'eau depuis l'entrée est du village et la rue de la Godefroy





Vues de la Villa Alecya depuis l'entrée ouest et la rue des Malvaux

Le paysage végétal de la commune joue lui aussi un rôle dans l'environnement plus ou moins proche des monuments historiques de la commune.

En effet, à l'échelle du territoire communal, nous trouvons de grandes emprises végétales, principalement des bois.

Puis à l'intérieur de l'emprise bâtie du centre-bourg des masses végétales assez denses peuvent restreindre les perspectives visuelles.

Certaines identifiées ci-contre ont un impact visuel, selon les saisons, sur les monuments historiques, en particulier sur le clocher. En effet ce dernier est visible à plusieurs kilomètres alentour toutefois la présence de certaines masses végétales à proximité immédiate limite fortement son impact visuel direct.







Sur la rue des Saules, une emprise végétale assez dense avec un mélange de haies et d'arbres de

grande envergure vient jouer le rôle de barrière visuelle avec l'église et son clocher.

Malgré la proximité immédiate du monument historique, sa présence visuelle est atténuée par cette végétation.











Rue du Stade, nous trouvons une masse végétale qui cache la vue vers l'église et son clocher. On devine le clocher au travers du feuillage mais sa présence visuelle est fortement limitée.









En sortie de bourg, Allée du Comacre, les jardins des dernières maisons de part et d'autre disposent d'un terrain arboré avec des haies de feuillus.

Ces haies jouent un rôle important dans le paysage urbain puisqu'elles accentuent l'axe visuel vers l'église.

Aussi il apparaît important d'intégrer les abords de l'Allée (clôture et haies) pour s'assurer de l'aménagement en cohérence avec la qualité de l'entrée de bourg.

Par ailleurs, la haie à l'ouest offre une barrière visuelle sur une construction qui se détache du bourg ancien.









L'Allée du Comacre partant du centre-bourg et menant au domaine (ancien château) de Comacre présente, en sortie de bourg, un bel alignement d'arbres. Elle marque l'entrée du domaine de Comacre et lui donne une dimension monumentale.

La présence de cette allée contribue à la cohérence visuelle de l'entrée et sortie de bourg et crée une continuité urbaine et paysagère. De plus, cet alignement historique est déjà visible sur les cadastres anciens.



Porte d'entrée du domaine du Château de Comacre









1.f L'hydrographie

Ancienne Aumônerie

Eglise paroissiale Sainte Catherine

Le centre-bourg de Sainte-Catherine-de-Fierbois bénéficiait au XIXe siècle, de nombreuses mares principalement situées à l'arrière de parcelles privées. Deux semblent encore présentes, à ce jour, celle du jardin de la Maison du Dauphin, visible depuis l'espace public, et une autre observable par vue satellite.

La grande surface d'eau à l'arrière de l'église référencée sur le cadastre napoléonien est visible sur d'anciennes cartes postales du début du XXème siècle. Aujourd'hui cette emprise à disparu au profit d'une place circulable.

Vue début XXe siècle

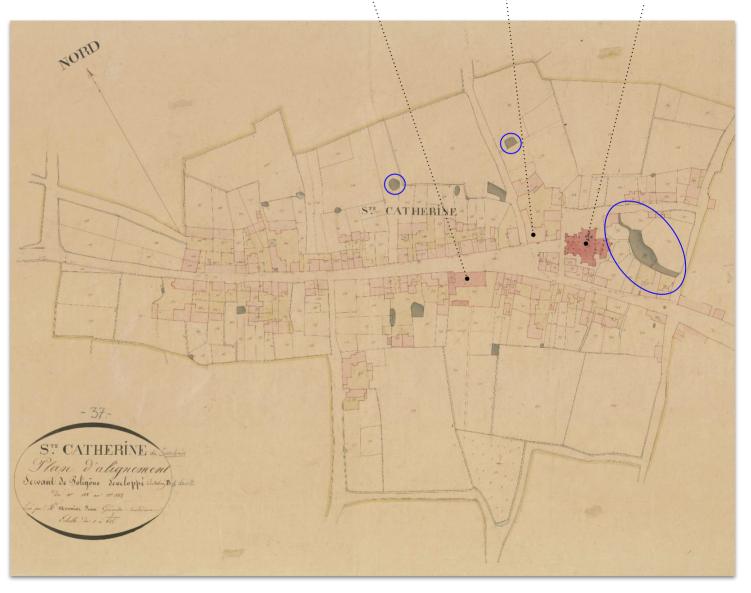


Eau à l'arrière de l' église

Place à l'arrière de l' église

Vue de nos jours

(2024)

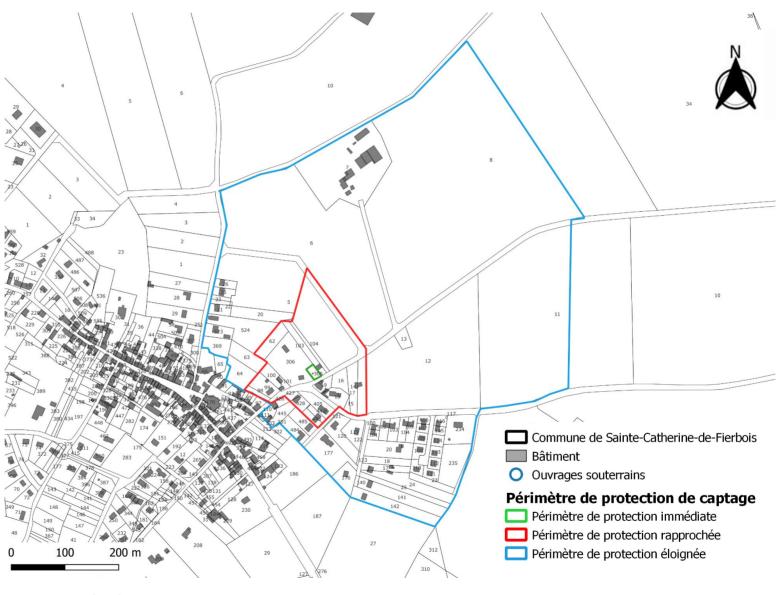


Cadastre Napoléonien de 1832 disponible sur le site des archives d'Indre et Loire https://archives.touraine.fr/ark:/37621/zjbw7v9pd3gn/70dfe4fa-0e3e-4dbb-a6eb-433d96e2ca02

1.f L'hydrographie

A noter également, la commune est alimentée par un captage situé à l'est du bourg, à côté du château d'eau.

Ce captage dispose d'une zone de captation à proximité immédiate de l'entrée est et de périmètres avec différentes échelles de protection sur une grande partie au nord du village. La constructibilité dans ces périmètres symbolisés par des tracés vert, rouge et bleu sur la carte ci-contre, y est interdite ou fortement contrainte.



Zonage du périmètre de captation



1. ETAT DES LIEUX

Analyse architecturale

1.g Le centre-bourg

Dans le centre-bourg les bâtiments cadastrés en 1832 sont en grande partie toujours existants.

Les bâtiments sont implantés sur rue, en mitoyenneté. Il y a une certaine diversité de forme avec des bâtiments en rez-de-chaussée ou en R+1, avec des toitures à deux ou quatre pans.

La pierre est le matériau utilisé pour la maçonnerie.

L'ensemble reste compact, avec une continuité urbaine.





















1.g Le centre-bourg

Le tissu bâti compact est formé de bâtiments mitoyens majoritairement implantés sur rue. Lorsque ce n'est pas le cas, très souvent une clôture vient suivre le linéaire de la rue.





Centre-bourg





Rue Jules Baric



Rue du Stade







Entrée est du centre-bourg

1.h Les bâtiments anciens en entrée de village

Au delà du centre-bourg compact, se trouvent des bâtiments aux caractéristiques anciennes

- maçonnerie en pierre (pierre de taille et/ou moellon),
- pierre de taille aux embrasures des fenêtres et des portes,
- muret en moellon,
- lucarne, épis de toiture, oculus ...





Rue de Bossée



Rue de Bossée







Rue Boucicault Rue Boucicault Rue de Bossée

1.i Quelques bâtiments emblématiques

Sainte-Catherine-de-Fierbois dispose d'édifices remarquables qui s'ajoutent aux autres éléments patrimoniaux (bâtis anciens, petit patrimoine, éléments paysagers...).

Notamment l'ancien Château de Comacre construit en 1848 et démoli en 1962 mais dont l'entrée du domaine reste remarquable grâce à sa porte composée d'une tour ronde indépendante et d'un ensemble bâti avec tourelle et tour carrée. La propriété est privée et comprend toujours une bâtisse d'envergure bien que le château de style gothique flamboyant n'existe plus. Avant ce château, existait une forteresse du XVème siècle elle aussi détruite. Le domaine se trouve à l'extérieur du centre-bourg, accessible par une allée plantée, reliant le bourg au domaine, toujours présente.







Image du château détruit

Autre propriété privée remarquable, la Villa Alecya située dans le coeur du village. Il s'agit d'une villa construite entre 1904 et 1906 de style Belle Epoque. Elle se situe en plein centre-bourg.

Le projet de cette villa devait se faire sur La Baule mais des imprévus ont permis sa construction au sein de la commune de Sainte-Catherine-de-Fierbois.

C'est aujourd'hui un hébergement de tourisme.



Entrée de la Villa Alecya



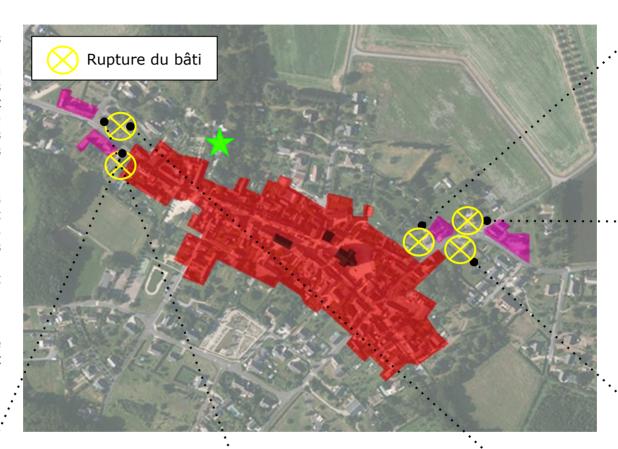
Source : Photo du site https://www.villa-alecya.fr/

1.j Les bâtiments en ruptures avec le tissu ancien

Des pavillons datant des années 1970 à nos jours, sont implantés dans le tissu bâti ancien et forment des ruptures urbaines et architecturales entre le centre bourg continu et les bâtiments anciens identifiés en entrée de village.

Ces pavillons sont implantés en retrait de la voie et ils ont des formes architecturales parfois très éloignées des caractéristiques locales du bâti traditionnel, venant banaliser le paysage urbain.

Ces pavillons mettent fin au tissu compact et homogène du centre bourg et impactent la cohérence visuelle du site.













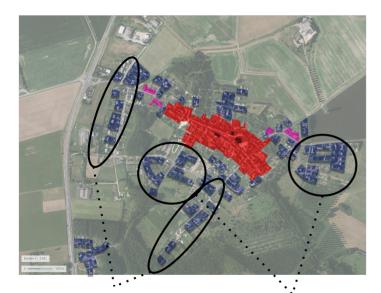


Rue de Bossée

1.k Le tissu diffus

Aujourd'hui, au delà du centre-bourg et des quelques bâtiments anciens en entrée de village, le reste du tissu bâti est composé de pavillons. Ce tissu diffus s'est développé de 1965 à nos jours, sur les axes nord-sud ou par petites poches bâties relativement compactes. Ces dernières années le comblement des dents creuses a été privilégié, limitant ainsi l'étalement urbain.

Evolution entre 1965 et 2005



Étalement le long des voies de circulation

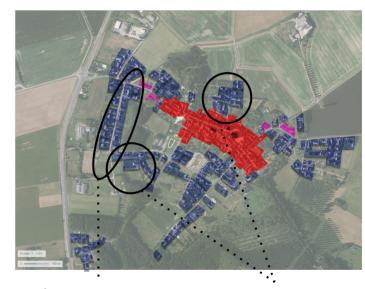
Poches compactes

Evolution entre 2006 et 2010



Comblement des dents creuses en continuité du tissu existant

Evolution entre 2010 et nos jours



Étalement le long des voies de circulation

Comblement des dents creuses en continuité du tissu existant

1.k Le tissu diffus

Ce tissu bâti composé de pavillons disparates ne présente pas une grande qualité architecturale.

Il peut présenter certaines similarités avec le tissu traditionnel :

- toitures hautes et/ou en ardoise
- récurrence de gabarits ou de forme...

Toutefois, ce tissu bâti diffus se détache de la forme urbaine du centre-bourg. Les implantations se font au centre de la parcelle. La rue est dans l'ensemble beaucoup moins tenue.

De plus, le gabarit des constructions, les matériaux de construction, les enduits ou encore les clôtures sont très différents du tissu urbain et bâti traditionnel et appauvrissent la qualité urbaine traditionnelle.











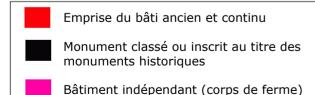




1.l Un tissu bâti en 3 entités distinctes

Aujourd'hui le village de Sainte-Catherine-de-Fierbois se compose :

- d'un centre-bourg au tissu urbain et bâti continu où l'on retrouve des caractéristiques architecturales de même nature (toit en ardoise ou en petite tuile plate, pierre de taille en angle de mur, en embase de mur ou en encadrement de fenêtre, corniche...) ainsi que des détails architecturaux anciens (colombage, oculus,...),
- de bâtiments en entrée de village aux caractéristiques anciennes et composés d'un bâtiment principal et d'annexes, caractéristiques d'un corp de ferme,
- d'un tissu pavillonnaire diffus récent qui se développe à la suite du centre bourg, sans continuité urbaine et architecturale.

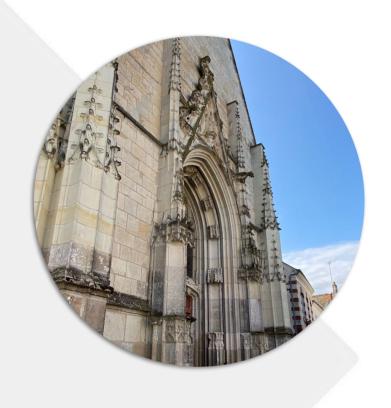


Tissu pavillonnaire diffus





Source : Géoportail vue aérienne



2. LES MONUMENTS HISTORIQUES

2.a Les monuments historiques

La commune de Sainte-Catherine-de-Fierbois dispose de **trois monuments historiques** :

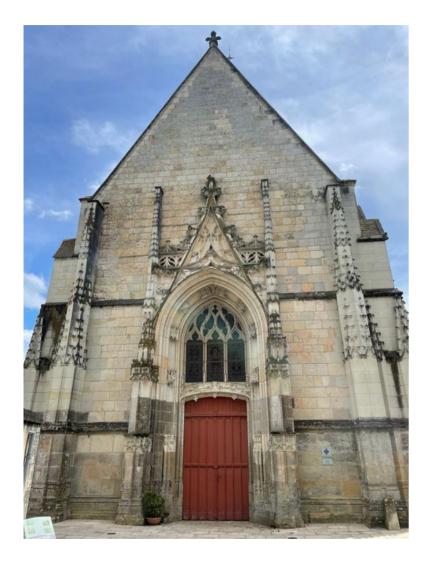
- l'Église paroissiale Sainte-Catherine
- l'Aumônerie (ou Ancienne Aumônerie)
- la Maison du Dauphin et son puits

Voici, en suivant, les fiches techniques extraites du site du Ministère de la Culture, et les arrêtés de chacun de ces monuments historiques classé ou inscrit.





2.b L'Église paroissiale Sainte-Catherine



Désignation

Dénomination de l'édifice : Église

Titre courant : Eglise paroissiale Sainte-Catherine

Historique

Siècle de la campagne principale de construction :

15e siècle

Année(s) de(s) campagne(s) de construction :

1431

Personnalités liées à l'histoire de l'édifice : Jeanne

d'Arc (personnage célèbre)

Description historique

Édifice de la fin du 15e siècle, de fondation royale, bâti à l'emplacement d'une chapelle primitive. Selon la tradition,

Charles Martel, vainqueur de la bataille de Tours, y aurait déposé son épée sous l'autel. Cette même épée aurait servi à Jeanne d'Arc. Après la mort de cette dernière, Charles VII rebâtit la chapelle. L'église actuelle fut fondée en 1431. Elle fut achevée sous Charles VIII ou Louis XII.

Description

Technique du décor des immeubles par nature : Menuiserie

Protection et label

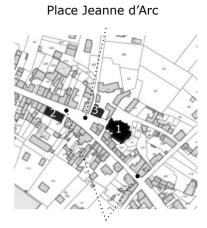
Nature de la protection de l'édifice : Classé MH

Date et niveau de protection de l'édifice : 1862 : classé MH

Précision sur la protection de l'édifice : classement par liste de 1862

Statut juridique du propriétaire : Propriété de la commune

Date de rédaction de la notice :1992



Rue Boucicault

- 1. Eglise Sainte-Catherine
- 2. Ancienne Aumônerie
- 3. Maison du Dauphin

2.b L'Église paroissiale Sainte-Catherine

Cette protection est reportée dans le Journal Officiel du 18/04/1914 (extrait du journal officiel ci-contre).

18 AVEL 1914

FOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ging-Mars-la-Pile. — Pile romaine.
Gormery. — Egitso Notre-Bame de-Fougeray.
— Clocher de l'amolenne égitse abbatiale,
dénommá Four Saint-Paul.
Gravant. — Egitso désafloctée du cimetière.
Draché. — Menhir dt. "Gerre Percée".
Ferrifero-Larcon. — Egitso Saint-Georges-de-Commiers. - Eglise de Saint- | Brevalnville. - Dolmen dit " les Grosses pier-Saint-Georges-de-Commiers. — Egiss de Saint-George l'église de Saint-Pierre. Saint-Pierre-de-Cha treuse. — Ancien monas-tère de la Grande-Chartreuse. — Chape le de Saint-Bruno. — Chape le de Saint-Bruno. — Chape le de Saint-Bruno. - Polissoir. Huisme. - Abside de l'église et travée attenante.

De-Bouchard (I'). — Eglise Saint-Maurice.

Vif. -

| Ib-Bouchard (t). — Egliso Saint-Maurice.
— Eglise Saint-Glise.
— Ruines de l'aucien prieuré de Saint-Léonard.
Léonard.
— Lerné: — Chapelle du château de Chavigny.
Riget (te). — Voir Chemillé-sur Indrois.
Lignières. — Parois de l'église contenant des

restes de peintures murales classés. Ligré. — Dolmen. Loches. — Eglise Saint-Ours.

préfecture). Tour Saint-Antoine.
 Porte des Cordeliers.
 Porte de l'enceinte du château.

Preuilly. — Eglise. Restigné. — Eglise. Richelieu. — Enceinte de la ville. Restigne. — Egise. Richelieu. — Enceinte de la ville. Rivière. — Eglise. Rochecorhon. — Tour dite « la Lanterne ». Saint-Epain. — Eglise. Saint-Germain-sur-Vienne. — Eglise.

Sainte-Catherine-de-Fierbois. — Eglise.

chaváchá - Cathédrale Saint-Gatien. - Cloitre Saint-Gatien, dénommé aussi • la

Psaiette *

Tour de l'ancienne abbaye de SaintMartin.

Cloître de l'ancienne abbaye de Saint-

Martin

Martin.
Caves de l'ancien archevêché.
Tour dite « de Chariemagne ».
Egites saint-Julien.
Portail de l'égise Saint-Symphorien.
Maison dite « de Tristan l'Hermite ».
Maison dite « du Pauphin ».
Pontaine de Beaune-Semblançay.
Tour Nord de Guise et tour Sud (afformar l'ancient de l'ancient sud (afformar l'ancient de l'ancient sud (afformar l'ancient de l'ancient sud (afformar l'ancient sud (

tées aux services de la guerro dans la caserne Meusnier; étendue du classement: le gros œuvre des deux tours, compris les comples, et à l'intérieur, les voûtes datant de la construction primitive.

Bressieux. - Ruines du château.

Claix. — Neurs port.
Crémieu. — Halles anciennes.
— Porte de Lyon.
— Porte de lyon.
— Porte de lyon. Francois ler »

 Salles du rez-de-chaussée de l'ancien couvent des Augustins occupées par la mairie et la justice de paix, ainsi que la tourelle de l'escalier conduisant au fer otage.

- Eglise.
Décines. - Menhir. Décines. — Menhic.
Dionay. — Chapelle du cimetière de Saint-Jeanle-Fromental.
Genevrey. — Voir Vif.
Grenoble. — Cathédrale Noice-Dame.
— Abside et crypte de l'église Saint-Laurent.
— Ancien palais des Dauphins (palais de Justice).
— Clocher de l'église Saint-André.
Marnans. — Eglise.
Saint-Antoine. — Eglise (ancienne église abbatiale.)

tiale).

Hôlel de ville.

Saint-Chef. — Eglise Saint-Geoire-en-Valdaine. - Relise.

Chapeite de Notre-band de-Casainus.

Saint-Ismier. — Portail de l'égilse.
Salaise. — Ch rur et crypte de l'égilse.
Soyssins. — Chapitaux de la nof de l'égilse.
Solaise. — Borne infiliaire sur la route de Solaise, à Vernaison.

Resies d'un portique romain. Eglise Saint-Andre-le-Bas. Eglise Saint-Maur ce.

Vray. Vizille. — Ch'tteau do Lesdiguières. — Porte do la chapelle du cimetière, Voreppe. — Eglise.

Arbois. — Eglise Saint-Just. Aromas. — Croix de pierre devant l'église. Balanod. — Croix de pierre sur la place.

Baume les Me sieurs. — Eglise Saint-Pierre. — Fontaine et croix monumentale. Chemilla. — Croix, pierre, 1534, sur le champ

Portail de la chapelle du collège de l'Arc. Eglise Notre-Dame.

Domblans. — Croix de pierre du cimotière. Fontenu. — Palafittes de Chalin.

Proidefontaine. — Croix de chemin. Gigny. — Eglise. Lons-le-Saulnier. — Crypte de l'église Saint-

Grille de l'hobital.
Moissey. — Croix de cimetière.
Montmoret. — Ruines du ch iteau.
Orchamps. — Chour et chapelle renaissance de
l'église.
Orgelet. — Eglise.
Parcey. — Croix de carrectour, pierre (1613) sur
la place près de l'église.
Poligny. — l'ontaine publique, selzième siècle.
— Église de Mouvier-le-Viellard.
Saint-Claude. — Cathérdre.

Saint-Hymétière. — Eglise. Saint-Lupicin. — Eglise. Salins. — Eglise Saint-Anatoile. Sirod. — Paroi de la dernière chapelle de droite

de l'église, contenant un reste de pen-ture murale classé. Landes.

Bans - Croix de chemin

Désiré. — Grille de l'hôpital.

Saint-Claude. - Cathedrale.

- Cathédrale.

Eglise du Mas-d'Aire.

latse, a verturison.

Vienne. — Alguille.

— Escaliers antiques.

— Theatro autique.

— Temple d'Augusto et de Livie.

— Temple d'Augusto et de Livie.

Château (aujourd'hui prison).
 Ancien Palais-Royal (aujourd'hui sous

Luynes. — Restes d'un aqueduc romain. Mettray. — Dolmen dit « la Grotte aux Fées » Montrésor. — Eglise. Paulmy. — Dolmen dit « Pierre Chaude ».

Pressigny (le Grand-). — Restes du château. — Pavillon du puits du château.

Tours. - Murailles remaines dans l'ancien ar-

Psalette #

primitive.
Truyes. — Eglise.
Veretz. — Parois de la tribune de l'église décorées de peintures murales classées.
Vernou. — Façade de l'église.

- nceinte galio-r maino. Porche de l'ancienne cathédrale. Geaune. — Tour des Augustins. Geanne. — Hour des Augustus.
Hagetmau. — Crypte de l'église,
Levignac. — Parois do l'église, décorées de
pointures murales classées.
Mimizan. — Portait de l'église.
Saint-Paul les-Dax. — Eglise. Saint-Sever. - Eglise. Sorde. - Eglise et cloitre de l'ancienne abbaye.

Loir-et-Cher.

Areines. — Menhir d'Huchigny.
Blois. — Châte u et ses anciennes dépendances.
— Cathé ir de Sajot-Louis.

Eglise Saint-Nico'as-Saint-Laumer. Fontaine de Louis XII.

 Fontaine de Louis XII.
 Bains du la Reine dénommés aussi : «Pavillon d'Anne de Bretagne».
 Maisons en bois, rue Saint-Lubin, nos 1 et 3. Ancien hôtel de Belot, rue des l'apegauits

Clotre Saint-Saturnin, dans l'hospice du faubourg de Vienne, connu également sous le nom de : « Ancien cimetière à res ». Celle tes. — Château de Beauregard.

Chambord. - Ch uean Chapelle-Vendomoise (la).

Pietre-Levée «
Chaumont — Châreau.
Choue. — Ruines de la chapella de Guériteau.
Choue. — Ruines de la chapella de Guériteau.
Cout-sur-Loire. — Egisso.
Couture. — Château de la Poissonnière, démembé egalement chiteau « de Ronsard ».
Droué. — Polissoir dit « la Pietro Cochhà ».
Faverules. — Kaliso de l'ancienne abbaye d'Aiguez-Vives.
Pertiè-Imbault (la). — Chapello Saint-ThaurinPontain-eu-Subarge. — Edisso

Fontain-en-Silogne, — Eglise, Fontain-en-Silogne, — Eglise, Fongèr s-sur-llèvre, — Château, Huisseau-en-Beauce, — Deux menbirs, un dol-men et un polissoir. Eglise Saint-Maur ce.
 Eglise Saint-Pierre (aujourd'hui musée).
 Vif. — Église de Genevray.
 Croix en pierre du cimetière de Gene-

men et un phissoir. Lassay. - Eglise. Lavardin. - Eglise. Lo gos. - Egise. Menuctop-sur-ther. - Ruines des remparts,

des portes et de la tour.

— Parties des restes de l'ancien prieuré.

Mer. — Tour de l'é-fise.

Mer. — Tour de l'e.l.180. Montoire. — Ruines du château. — Chapelte Santvilles. Montrichard. — Egisse Voire-Dame de Nanteuil. — Façade de la maison du Prêche. — Deux maisons en bois, quinzième siècle. — Ruines de l'ancien chateau.

Nourray. - Eghse. - Dolmen sous tumulus.

- Poli-soir.

routsour.
Noyors. - glise.
- Chapille aint-Lazare.
- Menhir dit "la Pierro-frite de Gradmont".
Romoranim. - Clocher et chi uir de l'égli-e.
- Partie basse d'une maison en bois au de foire.
Chissey. — Eglise.
Choisey. — Croix de carrefour, pierre, fin du
guizzième siècle, sur le chemin de
Saint-Ylle.
Courte-Fontaine. — Eglise.
Dôle. — Portail du palais de justice.

partie 68880 d'uno maison en pois au Carroir d'iré. Maison en pans de bois, située au Car-roir doré, au carrefour formé par la-rencontre des ruos du Four et du Millou, et connue sous le num de « Ancien hôtel de la Chancellerie ».

Ancien hatel Saint-Pol sis au Carroir doré.

— Tour de la sous-préfecture. Saint-Aignan, — Egrise. Saint-Jacques-des-durrets. — Parois de l'église

rov'lues de peintures ma ales classees. saint-toup-sur-Cher. — Eglise. Selles-Saint-Denis. — Chapelle Saint-Genoulph. Solles-sur-Cher. — Egli o.

Souries - Tumulus.
Souries - Tumulus.
Souries - Tumulus.
Souries - Egilie Saint-Lubin.
- Façade occidentale do Péglise Saint-Christophe.
Taley. - Ch. deau.

The ce. - Ruines d'un monument romain. - Menhir, dolinen, p dissoir.

- Ancien prieure de Notre-Dame-des-Mar-

chais.

Ruines de l'ancienne maladrerio Sainte-Catherine.

Vendome. — Ruines du château.

Ancienne porte Saint-Georges (aujour-d'hur hotel de ville).

- Eglise, clocher, c oftre et presbytère de la

Trinité.
- Tour Saint-Martin.

Loira.

Ambierle. — Eglise. Bemssons Dieu las. — Eglise. Bourg-Argental. — Eglise. Champdieu. - Eglise. - Prioure. Charlieu -- Restes de l'abbaye. -- Don on.

- Don on.
- Ancienne maison abbatiale (aujourd'hut

presbytére). Ma son, rue Mercerie, nº 9. Maison à l'angle de la rue Nationale et de

la rue Grenetie.

Maison, rue Chevroterie, nº 29.

Maison, rue Chevroterie, nº 22.

- Maison, rue Nationale, no 32.

Couran. - (Vo.r Sail sous-Couzan) Marols. - Eglise (à l'exception de l'étage mo-derne qui couronne le clocher occi-

dental.

Montbri-o.t. - Eglise Notre-Dame.

- Sale dite - De la Diana .

Pouilly-les-Fleurs. - Eglise.

Sail-sous-Couzan. - Chateau de Couzan.

2.c L'Ancienne Aumônerie



Désignation

Dénomination de l'édifice : Aumônerie **Destination actuelle de l'édifice :** Mairie

Titre courant : Ancienne aumônerie

Historique

Siècle de la campagne principale de construction : 15e siècle

Année(s) de(s) campagne(s) de construction : 1415

Description historique

Édifice construit en 1415 pour les pèlerins, se composant d'un corps de bâtiment comprenant un

rez-de-chaussée surmonté d'un haut comble. L'intérieur a été totalement modifié. En se rendant à Sainte-Catherine de Fierbois, Jeanne d'Arc aurait pu s'arrêter dans ce bâtiment qui était à usage de lieu d'hébergement pour les pèlerins pauvres.

Protection et label

Nature de la protection de l'édifice : Inscrit MH

Date et niveau de protection de l'édifice : 1937/05/14 : inscrit MH

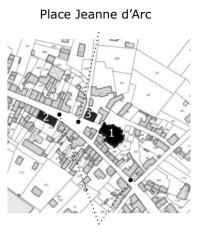
Précision sur la protection de l'édifice : Aumônerie (ancienne) : inscription par

arrêté du 14 mai 1937

Nature de l'acte de protection : Arrêté

Intérêt de l'édifice : À signaler

Statut juridique du propriétaire : Propriété de la commune



Rue Boucicault

- 1. Eglise Sainte-Catherine
- 2. Ancienne Aumônerie
- 3. Maison du Dauphin

2.c L'Ancienne Aumônerie

MINISTÈRE	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.	the stag sampers, see m
MI UES DEAUA-ARIS,	ARRÊTÉ.
BEAUX-ARTS.	
INVENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE	Le Ministre de l'Éducation Nationale
DES MONUMENT WORKS	Lexicolistenex bears best bulk and
MONUMENTS HISTORIQUES.	Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et notamment l'article 2, modifié et complété par la loi du 23 juillet 1927;
	La Commission des monuments historiques entendue;
	ARRETE :
	ARTICLE PREMIER.
	Le bâtiment comprenent le presbytère, la Mairie e
	le logement de l'instatuteur à Ste-Catherine de Fie bois (Indre-et-Loire)
	appartenant a la commune de Seinte-Catherine Fierbois
est	inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.
	ART. 2.
	Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département, pour les et archives de la préfecture, au maire de la commune d
	qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.
	Paris, le 44 MAI 1937
The second second	Par délégation spéciale : Le Directeur général des Beque-Arts, Mombre-de l'éastites,
	L = - 1 - T. S. V. P.

Arrêté du 14 mai 1937

2.d La Maison du Dauphin



Désignation

Dénomination de l'édifice : Maison **Titre courant :** Maison du Dauphin

Protection et label

Nature de la protection de l'édifice : Inscrit MH

Date et niveau de protection de l'édifice :

1927/05/06: inscrit MH; 1928/10/12: inscrit MH

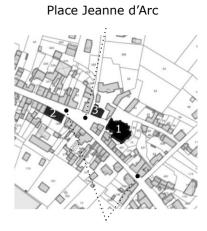
Précision sur la protection de l'édifice : La maison :

inscription par arrêté du 6 mai 1927 ; Le puits :

inscription par arrêté du 12 octobre 1928 **Nature de l'acte de protection :** Arrêté

Intérêt de l'édifice : À signaler

Statut juridique du propriétaire : Propriété privée



Rue Boucicault

- 1. Eglise Sainte-Catherine
- 2. Ancienne Aumônerie
- 3. Maison du Dauphin

2.d La Maison du Dauphin

MINISTÈRE DB L'INSTRUCTION PUBLIQUE	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
ET DES BEAUX-ARTS.	ARRÊTÉ.
BEAUX-ARTS.	
NVENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE	LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.
DES MORUMENTS HISTORIQUES.	Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et uotamment l'article 2, dernier paragraphe;
	Vu le décret du 18 mars 1924 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de ladite loi et spécialement les articles 12 et 31;
	La Commission des monuments historiques entendue;
	ARRÈTE :
	ARTICLE PREMIER.
	Le maison du Dauphin à Ste-Catherine-de-Fierbois
	(Indre et Loire)
	appartement à M. Louis Bodin demeurant à Ste-Catherine
	appartenant à M. Louis Bodin demeurant à Ste-Catherine Fierbois, est
	Fierbois, est inscrit e sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.
	Fierbois, est inscrité sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. ART. 2.
	inscrit e sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. ART. 2. Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département, pour les
	inscrit © sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. ART. 2. Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département, pour les archives de la préfecture, au maire de la commune d © . Ste-Catherine
	inscrit e sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. ART. 2. Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département, pour les
	inscrit © sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. ART. 2. Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département, pour les archives de la préfecture, au maire de la commune d © . Ste-Catherine
	inscrit © sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. ART. 2. Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département, pour les archives de la préfecture, au maire de la commune d © . Ste-Catherine
	inscrit e sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. ART. 2. Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département, pour les archives de la préfecture, au maire de la commune de Ste-Catherine de Fierbois et au propriétairep
	inscrit e sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. ART. 2. Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département, pour les archives de la préfecture, au maire de la commune de Ste-Catherine de Fierbois et au propriétairep
William State of the Control of the	inscrit e sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. ART. 2. Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département, pour les archives de la préfecture, au maire de la commune de Ste-Catherine de Fierbois et au propriétairep
on the section of the con-	inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. ART. 2. Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département, pour les archives de la préfecture, au maire de la commune de Ste-Catherine de Fierbois et au propriétairep qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.
on the section of the con-	inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. ART. 2. Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département, pour les archives de la préfecture, au maire de la commune de Ste-Catherine de Fierbois et au propriétairep qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution. Paris, le 6 - MA 1 1927 Pour le Ministre et par delégation spéciale Ge Obsecte As des Granges factes

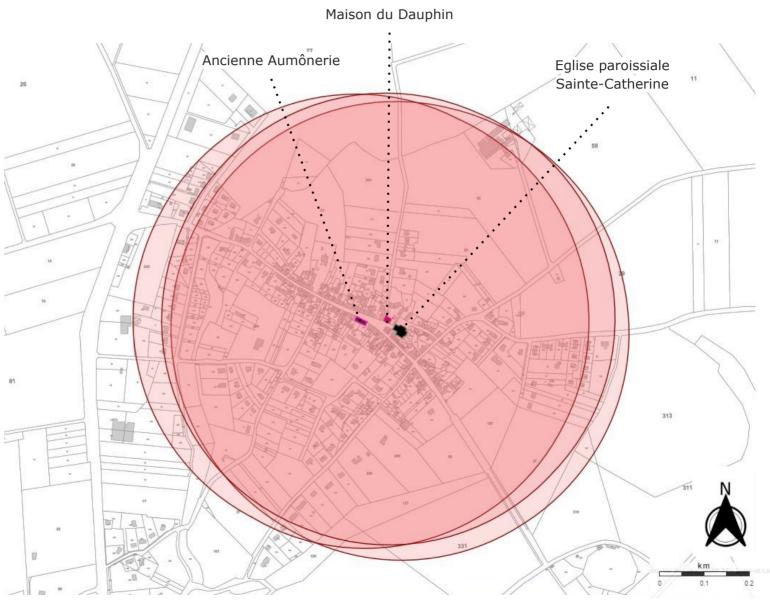
MINISTÈRE	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
L'INSTRUCTION PUBLIQUE	The second secon
ET DES BEAUX-ARTS.	ARRÊTÉ.
BEAUX-ARTS.	
INVENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE DIS BONUMENTS HISTORIQUES.	LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS,
	Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et notamment l'article 2, modifié et complété par la loi du 23 juillet 1927;
	La Commission des monuments historiques entendue;
	ARRÊTE:
	ARTICLE PREMIER.
	Le puits de la maison du Dauphin à Ste-Catherin
	de Fierbois (Indre-et-Loire)
	The state of the s
	appartenant à M. BODIN demeurant à Ste-Catherine de
	Fierbois
	•
est	inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.
	ART. 2.
	Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département, pour les
	archives de la prélecture, au maire de la commune d <u>e Ste-Catherin</u> e
	de Fierbois et au propriétaire
161191	A CONTROL OF THE CONT
1, 62	A STATE BURDEN OF PART SUPPLY OF THE PART SUPPLY SUPPLY OF THE PART SUPPLY OF THE PART SUPPLY OF THE PART SUPPLY SUP
8 - 1841 - 1842 - 1843	qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution. Paris, le 72 001928
	Pour le Ministre et par délégation spéciale
	Le Oirecteur Général des Beaux-Art
	1 all
	T. S. V. P.

2.e Les périmètres actuels de protection (rayon de 500 mètres)

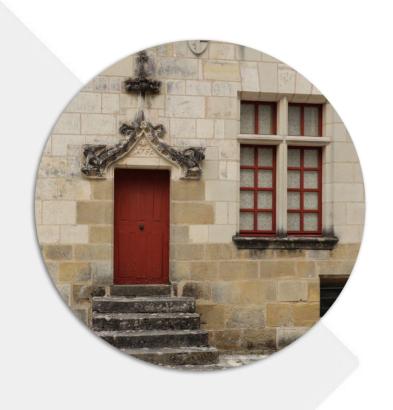
Les trois monuments historiques de la commune sont proches les uns des autres aussi leurs périmètres de protection se superposent en partie.

Ces périmètres de protection actuels sont formés de cercles de rayons de 500 mètres. Ces cercles englobent arbitrairement une grande partie de l'espace urbanisé de la commune sans cohérence ni identité architecturale, patrimoniale ou paysagère.

Le projet de PDA a pour but de définir cet ensemble cohérent architectural, patrimonial et paysager.



Source : Atlas des Patrimoines



3. ENJEUX ET JUSTIFICATION

3.a Les enjeux de ce PDA

Le PDA a pour objectif de former un ensemble cohérent autour d'un ou plusieurs monuments historiques.

Au regard de l'analyse historique, urbaine, architecturale et paysagère réalisée, plusieurs enjeux émergent :

- La préservation de l'identité du centre-bourg
- Le maintien d'une cohérence dans le tissu bâti, urbain et paysager
- La préservation des abords des monuments historiques
- La mise en valeur des monuments historiques témoins du passé du village et de son identité

3.b Le découpage d'un ensemble cohérent

Le village de Sainte-Catherine-de-Fierbois dispose :

- d'un centre-bourg dense et continu formé le long de la rue principale,
- de constructions plus indépendantes, aux caractéristiques architecturales et urbaines similaires au centre-bourg,
- un tissu bâti diffus en rupture avec le tissu ancien composé de pavillons,
- d'un environnement paysager assez dense par endroit,
- d'une qualité paysagère singulière avec des vues proches et lointaines sur la silhouette urbaine (dont le clocher de l'église offre un point visuel fort).



Tissu ancien du centre-bourg



Bâtiment ancien déconnecté du tissu ancien du centre-bourg



Tissu pavillonnaire (des années 1950 à nos jours)



Domaine de Comacre



Allée plantée de Comacre



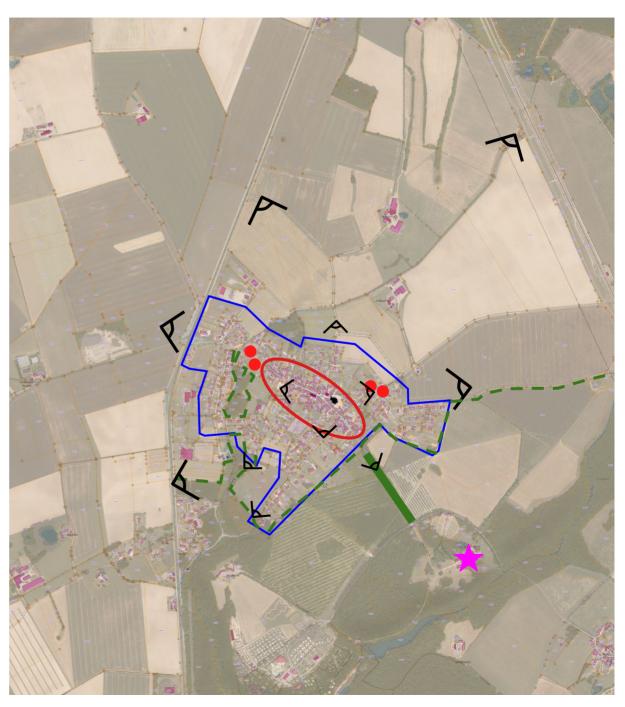
Limite tracée par une masse boisée



Cône de vue lointaine

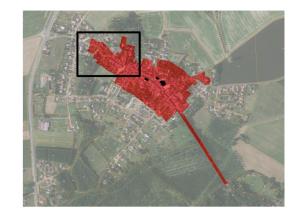


Cône de vue dans et proche du centre-bourg



3.c Zoom sur l'entrée ouest, rue Boucicault

Enjeu : Préserver l'entrée du village et harmoniser en cohérence avec les qualités patrimoniales du bourg L'entrée ouest depuis la D 910 est très disparate. Le PDA débute rue Boucicault. Il englobe toutes les parcelles suivant le linéaire de la rue avec les jardins à l'arrière, mis à part la parcelle AB 526 aux caractéristiques différentes. Le côté pair de la rue du Pré Haut est également compris dans le PDA.













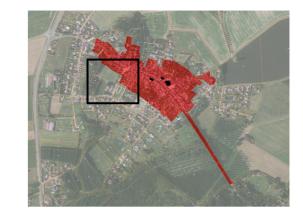




3.d Zoom sur la rue du Stade

Enjeu : Préserver le tissu ancien et la cohérence bâtie et urbaine

Le PDA rue du Stade, côté pair, englobe la rue et les fonds des parcelles qui jouxtent les équipements sportifs de la commune. Et coté impair, la végétation et la différence de typologie du tissu bâti permettent de fixer l'emprise du PDA au muret en pierre de la parcelle AB 448, lui-même intégré au PDA, sur 3 mètres de profondeur pour prendre en compte la mare située juste à l'arrière.











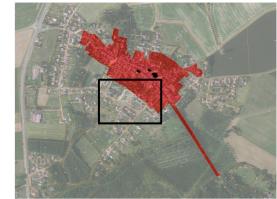






3.e Zoom sur la rue des Saules

Enjeu : Garantir la cohérence patrimonial entre le tissu ancien et le tissu diffus La rue des Saules est en partie intégrée. La masse végétale qui s'y trouve, participe à l'environnement paysager des monuments historiques et à leur mise en valeur.



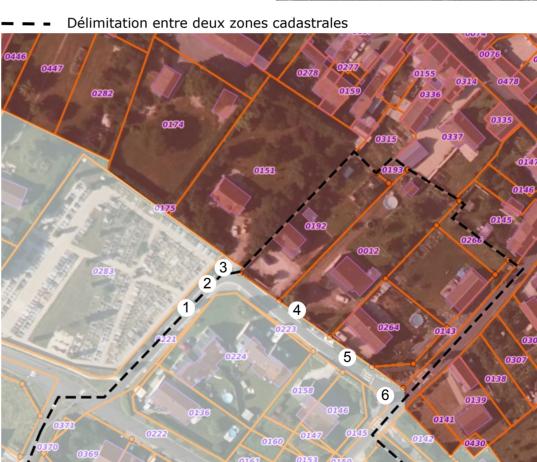






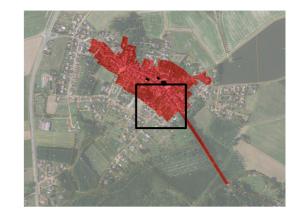






3.f Zoom sur la rue du Lavoir

Enjeu : Préserver le tissu ancien et la cohérence bâtie et urbaine Dans la continuité de la rue des Saules, la rue du Lavoir est intégrée au PDA jusqu'au tissu ancien identifié. Au delà il y a une rupture dans le tissu bâti et urbain.





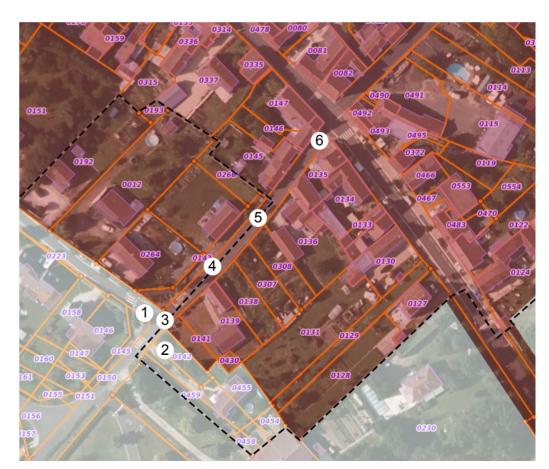








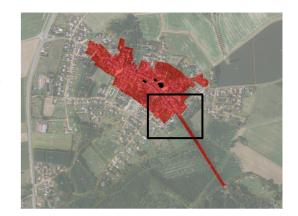




3.g Zoom sur l'allée du Comacre

Enjeu : Préserver l'axe historique et la percée visuelle de l'entrée du village

L'allée du Comacre marque l'entrée du bourg et l'axe vers le domaine de Comacre. Le tissu bâti est assez dense et continu mais la dernière maison marque une rupture dans le tissu architectural. Une haie dense permet d'atténuer cette rupture. Aussi il a été décidé de placer la limite du PDA un mètre au delà de la limite parcellaire ZC 230 et de commencer à la parcelle AB 127 et 128, afin garantir le maintien de cette haie et la cohérence avec l'environnement très paysager de cette entrée de bourg. Coté pair, dans ce souci de cohérence, la seule le clôture de la parcelle ZC 186. est englobée dans le PDA. Le PDA se poursuit tout du long de l'allée de Comacre afin de garantir l'intérêt écologique et patrimonial du boisement.





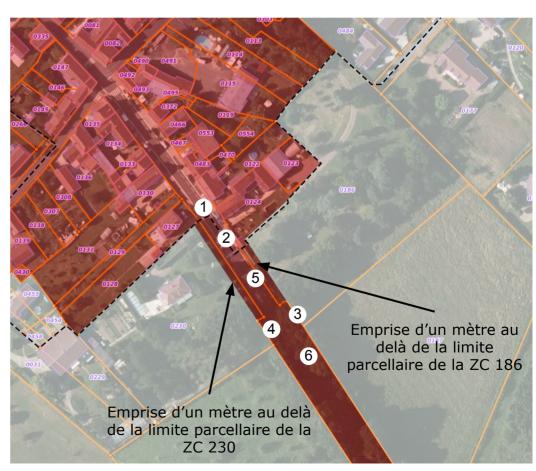






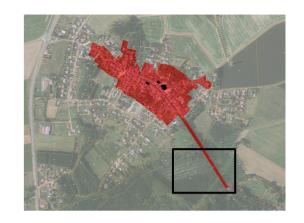






3.g Zoom sur l'allée du Comacre

Enjeu : Garantir l'intérêt historique et paysager de l'allée de Comacre. L'allée du Comacre est entièrement englobée dans le PDA et les deux bâtiments marquant l'entrée du domaine sont également intégrés. Seule l'emprise bâtie de ces bâtiments est prise en compte.





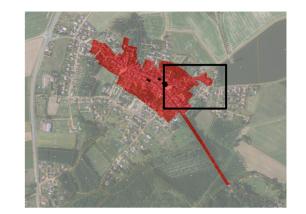




3.h Zoom sur la rue de Bossée

Enjeu : Préserver l'ouverture visuelle sur le village

Rue de Bossée, deux bâtiments aux caractéristiques architecturales anciennes se détachent du tissu bâti continu aussi ils sont intégrés au PDA pour garantir la cohérence d'ensemble au niveau de cette entrée est du village. Dans ce souci de cohérence, la clôture de la parcelle AB 405 est intégrée sur 1 mètre de profondeur.





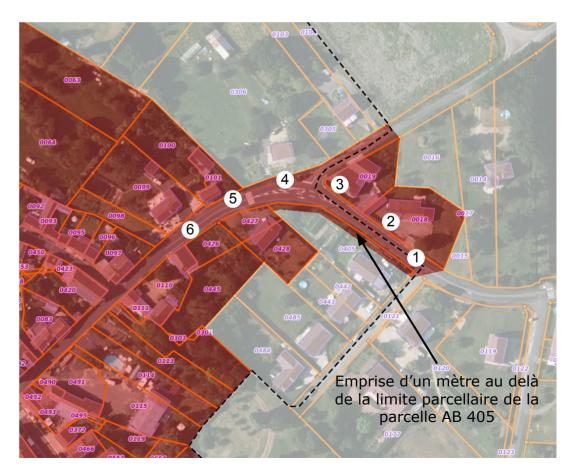








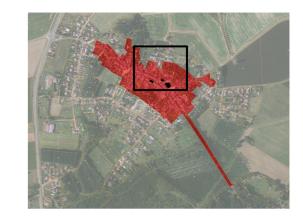




3.i Zoom sur la rue de la Godefroy

Enjeu : Garantir la mise en valeur des monuments historiques

Rue de la Godefroy, le PDA démarre à l'emprise des jardins de la Maison du Dauphin, monument inscrit et continue sur l'emprise de la voirie en prenant le bâti ancien à l'arrière du centre-bourg. Une clôture est également prise en compte sur 1 mètre de profondeur afin de garantir la préservation de la vue vers les monuments.





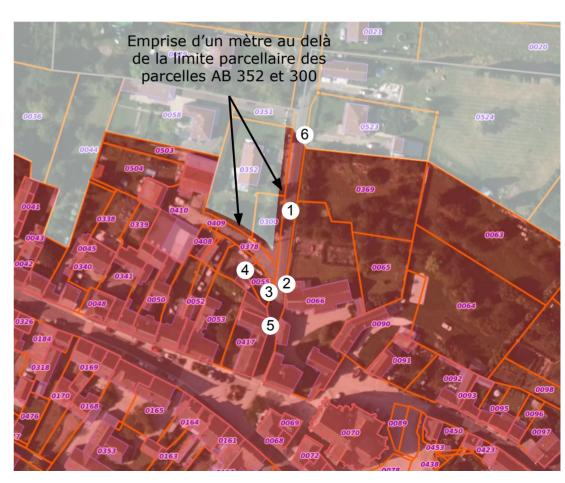


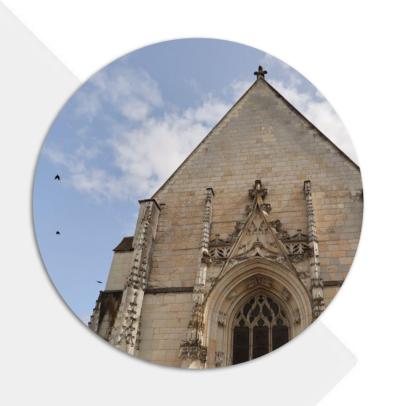




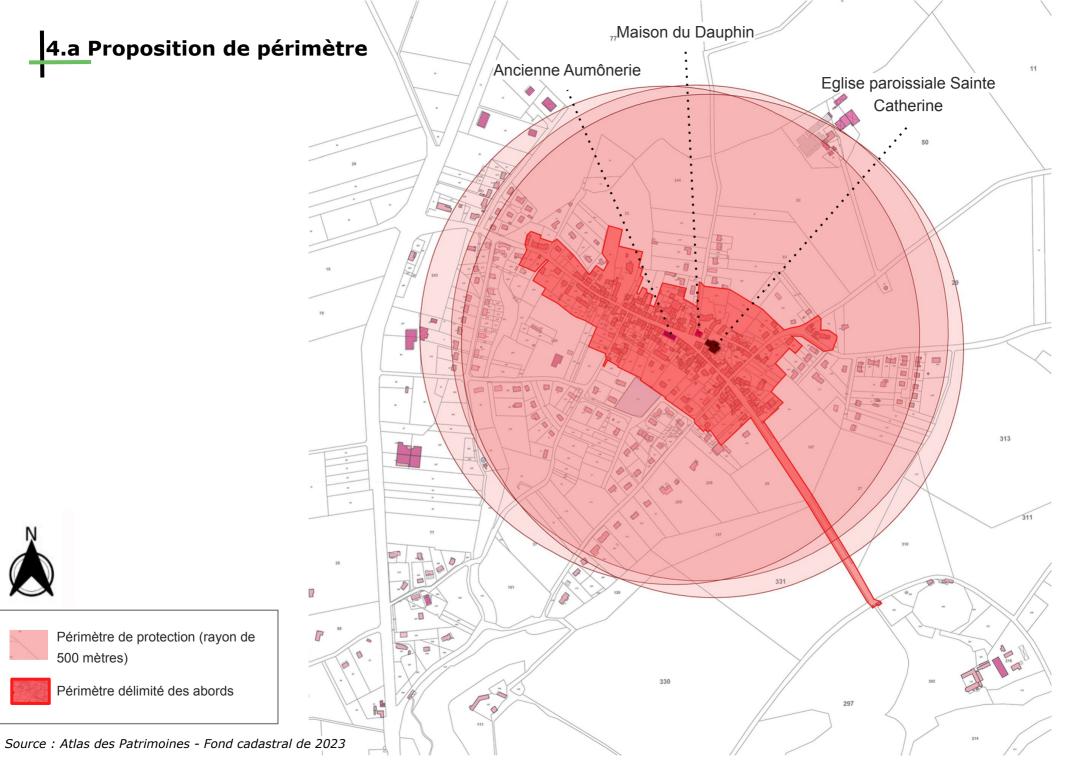




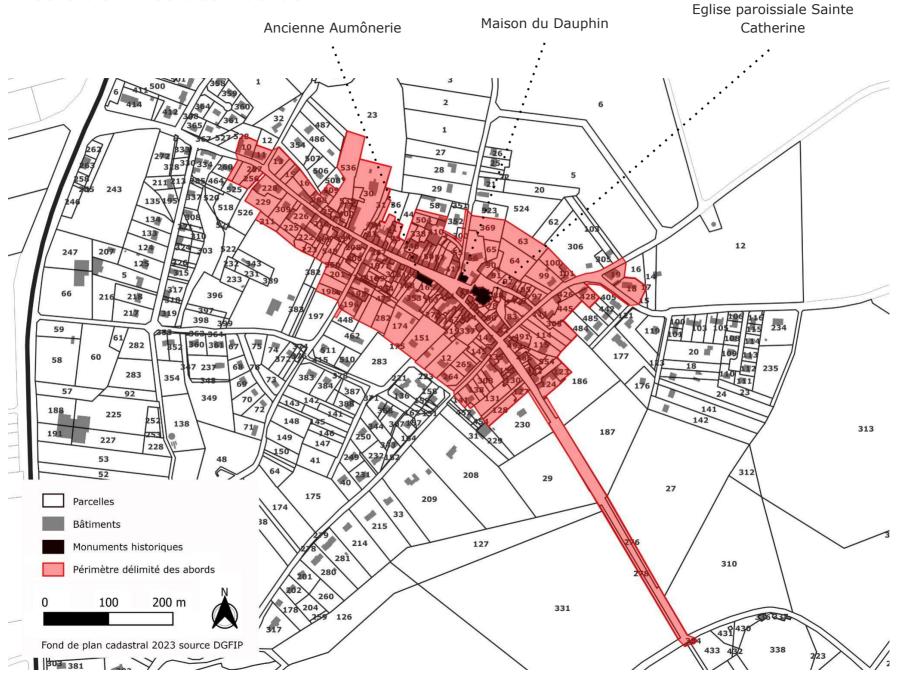


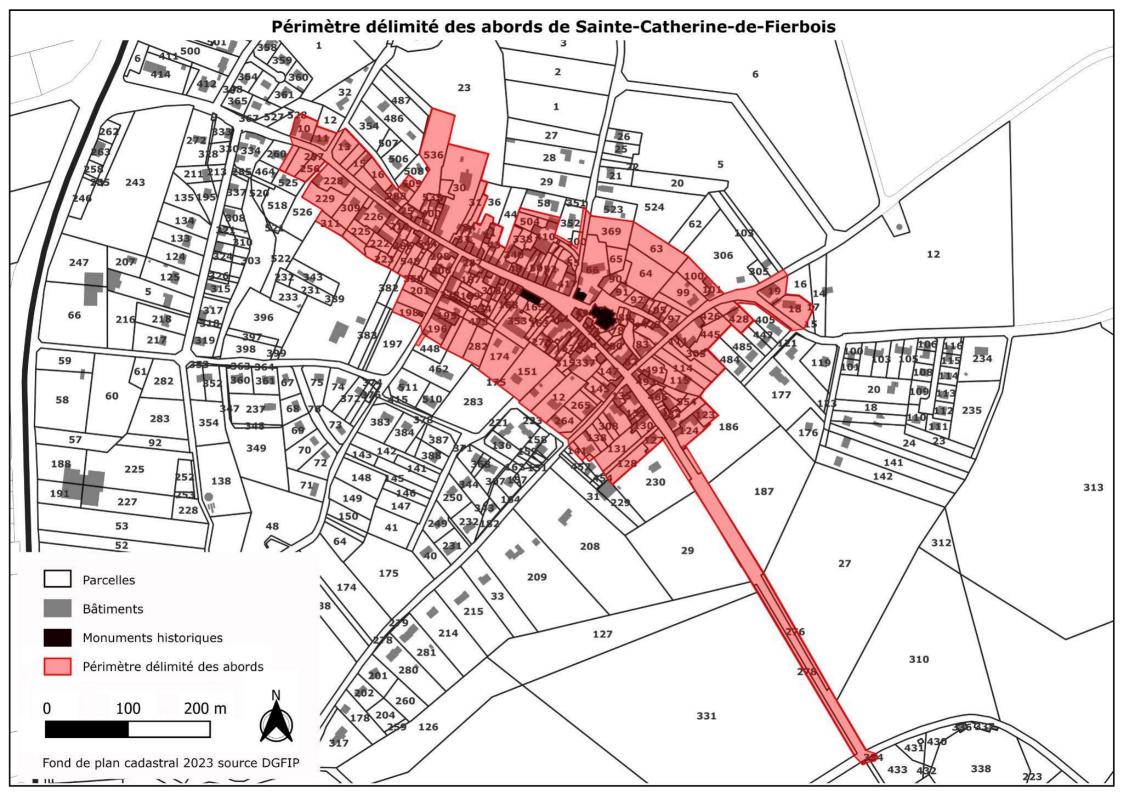


4. LE PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA)



4.b Périmètre délimité des abords







AGENCE SCALE 4 rue du Ponant 85500 LES HERBIERS contact@agence-scale.com